

# **GOLD BY GOLD**

Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 269.446,20 euros  
Siège social : 111, avenue Victor Hugo – 75016 Paris  
RCS Paris 384 229 753

## **RAPPORT DE GESTION**

### **COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

### **COMPTES CONSOLIDES CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs et chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société Gold By Gold (la "Société") et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, des résultats de cette activité et des perspectives, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés au cours dudit exercice.

Le présent rapport porte à la fois (i) sur les comptes sociaux de la Société et (ii) sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis en suivant les mêmes méthodes que lors de l'exercice précédent, dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Vous trouverez annexés au présent rapport les comptes sociaux, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que les comptes consolidés.

Nous vous rappelons que notre Société a pour objet social :

- L'achat, la vente, par courtage, représentation ou négoce, la commercialisation de tous métaux et produits chimiques et produits transformés destinés à l'industrie, ainsi que tous produits annexes ou complémentaires ;
- L'exploitation de tous procédés physiques ou physico-chimiques acquis par elle ;
- L'achat, la vente, l'importation, l'exportation de biens de toute nature, et plus particulièrement d'objets en matériaux précieux ;
- La fabrication, le traitement, le retraitement, la transformation, la récupération et la détention pour compte de tous métaux et, plus particulièrement, de métaux précieux ;
- Le commerce d'or d'investissement ;
- Et plus généralement, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissement ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et également, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

# **1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES ET EVOLUTION AU COURS DE L'EXERCICE 2025**

## **1.1 ANALYSE DE L'ACTIVITE, PROGRES REALISES ET DIFFICULTES RENCONTREES PAR LA SOCIETE ET SES FILIALES**

### **➤ Evènements importants au cours de l'exercice**

En 2025, Gold by Gold a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 31,6 M€, en forte progression de +131 % par rapport à 2024, malgré un contexte géopolitique et économique incertain. En outre, les cours de l'Or ont continué de croître en 2025 à des niveaux soutenus, le prix moyen de l'Or s'est établi à 3 028,5 € par once en 2025, contre 2 205,5 € par once en 2024, soit une progression de +37 % (Source : World Gold Council).

La division **Négoce & Affinage** a négocié 300 kg d'Or exportés au cours de l'exercice 2025 (vs. 162 kg d'Or en 2024), provenant exclusivement de la filiale colombienne Gold by Gold Colombia. Ces exportations d'Or se sont déroulées dans un contexte de marché de l'Or fortement haussier.

En 2023, la filiale colombienne **Gold by Gold Colombia** a renouvelé sa certification de minerais responsables « Responsible Minerals Assurance Process » (RMAP), qui garantit que les process mis en place sont conformes aux exigences du Guide de devoir de diligence de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais. Cette certification, officiellement reconnue par la Commission européenne pour la mise en conformité des importateurs de l'UE avec le règlement sur les minerais de conflit, garantit à la fois la traçabilité des métaux et l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement.

En France, les activités d'affinage et d'Or tracé auprès de joailliers innovants et d'artisans sont en recul, ces derniers privilégiant désormais plus largement l'Or retraité que l'Or tracé, dans un contexte de marché de l'Or fortement haussier.

### **➤ Résultats des comptes sociaux clos au 31 décembre 2025**

La Société enregistre un résultat net positif de 54 K€ au titre de l'exercice 2025, contre 46 K€ pour l'exercice 2024.

### **➤ Résultats des comptes consolidés clos au 31 décembre 2025**

Au titre de l'exercice 2025, la Société et ses filiales ont réalisé un chiffre d'affaires de 31,6 M€, en hausse par rapport à l'exercice 2024 (13,7 M€, soit +131 %). A noter que la quasi-intégralité de l'activité est réalisée via l'entité juridique colombienne du Groupe.

La marge brute d'exploitation consolidée s'élève à 2.217 K€ au titre de l'exercice 2025, représentant 7,0 % du chiffre d'affaires (un niveau stable par rapport à 2024), soit une progression annuelle de +133 %. Cette évolution est le fruit (i) de la baisse du dollar par rapport à l'euro principalement au cours du premier semestre de l'exercice et (ii) de la progression soutenue des cours de l'Or tout au long de l'année 2025, impactant également la valorisation des stocks.

Le résultat d'exploitation s'élève à 1.381 K€ en 2025, contre 285 K€ en 2024, avec une structure de coûts ayant peu évolué par rapport à l'exercice 2024 (effectifs stables et hausse contenue de +20 % du poste « Autres achats et charges externes »).

Le résultat financier est non significatif à +53 k€ en 2025, bénéficiant de gains nets de change.

Gold by Gold enregistre un résultat exceptionnel de 271 K€, constitué d'ajustements de provisions sur les stocks d'Or immobilisés au Pérou du fait des variations de change.

*In fine*, le Groupe enregistre un résultat net annuel qui s'élève à 1.222 K€ au titre de l'exercice 2025, contre 36 K€ en 2024.

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres Part du Groupe s'élèvent à 4.013 K€ et la trésorerie nette s'établit à 978 K€.

	2024	2025
Chiffres d'affaires	13.676 K€	31.565 K€
Marge brute d'exploitation	953 K€	2.217 K€
Résultat d'exploitation	285 K€	1.381 K€
Résultat net Part du Groupe	36 K€	1.222 K€
Capitaux propres Part du Groupe	2.867 K€	4.013 K€
Trésorerie nette de l'endettement financier	732 K€	978 K€
Total du bilan	6.647 K€	7.787 K€

### ➤ Affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 53.595,88 euros.

Sur ces bases, nous vous proposons de bien vouloir décider de procéder à la distribution aux actionnaires d'un dividende, à savoir 0,04 euros par action.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Total bénéfice de l'exercice	53.595,88 euros
Affectation en totalité au compte « report à nouveau »	- 215.939,32 euros
Distribution de dividendes	107.778,48 euros
Soit un dividende par action de 0,04 euro	
Affectation des dividendes sur la prime d'émission	2.630.445,46 euros

Ce dividende d'un montant de 107.778,48 euros serait mis en paiement dans les délais légaux à compter de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Compte tenu de cette décision :

- (1) le compte « prime d'émission » serait porté à 2.522.666,98 euros,
- (2) le compte « report à nouveau » serait porté à 162.343,44 euros,
- (3) les capitaux propres de la Société seraient portés à 2.656.714,26 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que la Société a procédé à la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents, dividendes dont les montants sont présentés ci-dessous :

	2024	2023	2022
Dividendes par action	0,03 €	0,03 €	0,03 €
Montant total des dividendes versés	80 833,36 €	80 833,36 €	80 833,36 €
	(sur la base de 2.694.462 actions)	(sur la base de 2.694.462 actions)	(sur la base de 2.694.462 actions)
Abattement	40 %	40 %	40 %

### ➤ Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visé par l'article 39-4 dudit Code.

### ➤ Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport.

## 1.2 SITUATION DE L'ENDETTEMENT

Au 31 décembre 2025, Gold By Gold présente au niveau de ses comptes consolidés un montant de dettes financières de 31 K€ correspondant pour l'essentiel à un Prêt Garanti par l'Etat mis en place pour un montant de 250 K€.

La trésorerie nette du Groupe s'élève à 978 K€ au 31 décembre 2025, contre 732 K€ au 31 décembre 2024.

## 1.3 INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS ET LES CLIENTS ET SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

*Factures reçues et émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu*

*(tableau prévu au I de l'article D. 441-4)*

	Article D. 441 II. : Factures <b>reçues</b> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II. : Factures <b>émises</b> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombres de Factures concernées						5						0
Montant total des factures concernées HT		1 635	6 323	147	0	6 180		0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice		1,60%	6,18%	0,14%	0,00%	6,04%						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice								0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant total des factures exclues					0							
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) _____ <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser) _____						<input type="checkbox"/> Délais contractuels (préciser) _____ <input type="checkbox"/> Délais légaux (préciser) _____					

## 1.4 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2025, Gold By Gold n'a pas engagé de dépenses en Recherche et Développement.

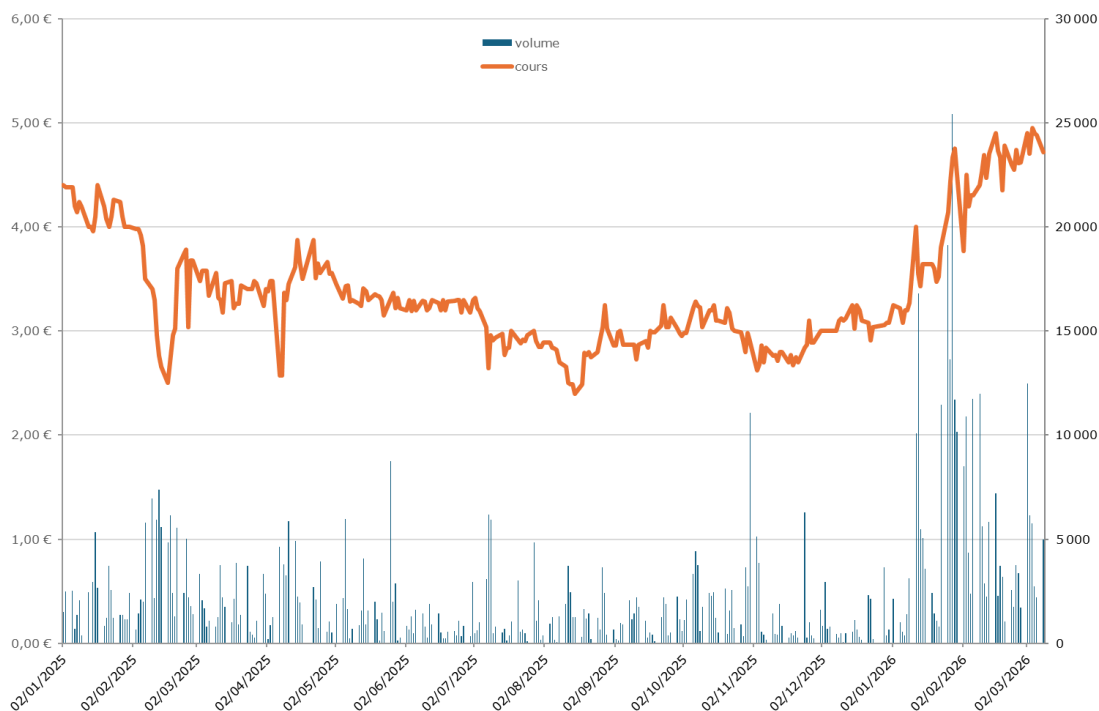
## 1.5 EVOLUTION DU TITRE COTE EN BOURSE AU COURS DE L'EXERCICE

Gold By Gold a réalisé son introduction en bourse sur le marché Alternext à Paris le 13 avril 2012, marché devenu au cours de l'année 2017 Euronext Growth.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action Gold By Gold au cours de l'exercice 2025 sur Euronext Growth.

## Évolution du cours de l'action et des volumes de titres échangés (source : Euronext)

### Exercice 2025 et début 2026



En 2025, le cours de l'action a continué de reculer jusqu'à atteindre un point bas de 2,40 euros à la mi-août. Dès lors, le cours de l'action a amorcé une hausse continue, culminant à 4,95 euros (+106 %) début mars 2026, et poursuit depuis sa progression.

Au 31 décembre 2025, sur la base d'un cours de l'action de 3,08 €, la capitalisation boursière de la Société est de 8,3 M€.

Parallèlement, les volumes d'échanges sont relativement stables au cours de l'année 2025, avec quelques pics observés en mai et en octobre, atteignant près de 11 000 titres échangés par jour. A partir de janvier 2026, le nombre d'échanges commence à croître pour atteindre un pic correspondant à environ 25 400 échanges fin du mois. En février, le nombre d'échange diminue pour revenir à un volume de 11 000 titres échangés, tout en demeurant à un nombre d'échanges plus élevé qu'en 2025 (volume moyen d'échanges d'environ 7 100 depuis 2026 versus 1 700 en 2025).

## **2. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE**

La Société rappelle et actualise ci-dessous les principaux risques auxquels elle peut être exposée dans le cadre de ses activités.

### **2.1 RISQUES LIES A LA DEPENDANCE DE L'ACTIVITE DE NEGOCE VIS-A-VIS D'UN NOMBRE RESTREINT D'INTERLOCUTEURS ET RISQUES LIES AUX AVANCES DE PAIEMENT DES APPROVISIONNEMENTS**

L'achat par Gold By Gold de l'Or produit par des mines basées en Amérique du Sud est assuré par un nombre très limité de personnes, soit un seul représentant de la Société comme cela a historiquement été le cas au Pérou ou soit un partenaire local unique associé au Groupe au sein d'une JV, comme c'est aujourd'hui le cas en Colombie (un seul associé de Gold By Gold au sein du capital de la filiale locale du Groupe).

L'arrêt de la collaboration entre la Société et ces deux types d'interlocuteurs locaux aurait des conséquences significatives sur l'activité de négoce et, par conséquent, sur les performances et les résultats de la Société et de ses filiales, compte tenu de la contribution attendue du négoce d'Or dans le chiffre d'affaires du Groupe, et ce sauf à ce que cette fonction soit assurée par un autre représentant de la Société localement, un autre associé au capital de la filiale locale ou soit reprise directement en interne par Gold By Gold.

La relation entre la Société et ses représentants / associés, ainsi qu'avec certains autres fournisseurs, présente également un risque d'avances et prêts lié au fait que le paiement des quantités d'Or achetées se fait par avance. Les montants avancés par la Société, pouvant atteindre jusqu'à 1 M\$ lors des pics d'activités, sont transférés sur un compte géré par les représentants dans le cadre de leurs opérations de négoce de matières précieuses. Ici, le risque identifié correspond alors à l'éventualité que la Société ne puisse pas récupérer les fonds avancés.

Au cours de l'exercice 2014, et pour rappel, les deux risques évoqués ci-dessus se sont matérialisés au niveau des relations de la Société avec son représentant péruvien, et ce à la suite du renforcement rigoureux des contrôles exercés par les autorités locales sur les exportations d'Or, dans le cadre de la politique de lutte contre l'extraction aurifère illégale. (Se reporter aux rapports annuels des exercices antérieurs de Gold By Gold pour l'historique portant sur les lots de matières toujours immobilisés par les autorités péruviennes et les garanties dont dispose en contrepartie de ces immobilisations la Société auprès de son représentant).

## **2.2 RISQUES LIÉS A L'ÉVOLUTION DES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES AUX ACTIVITÉS DU GROUPE**

Alors que Gold By Gold considérait historiquement avoir implanté ses activités dans des pays offrant une certaine stabilité réglementaire, et donc un niveau de risque limité, le Groupe a été confronté ces dernières années à des évolutions significatives des réglementations applicables en France et au Pérou, pays dans lesquels ses activités de Collecte & Recyclage et de Négoce étaient majoritairement impliquées.

En particulier, s'agissant de l'activité de Négoce, dont l'essentiel était historiquement réalisé au Pérou, Gold By Gold a été confronté dès le début de l'exercice 2014 à un renforcement rigoureux des contrôles des autorités péruviennes sur les exportations d'Or, dans le cadre de la politique de lutte contre l'extraction aurifère illégale. Gold By Gold a ainsi dû faire face à un durcissement réglementaire soudain, se traduisant pour son représentant local, les producteurs locaux et les fournisseurs, par de multiples obligations et pièces administratives à fournir aux autorités. Dans ce contexte, début 2014, le Groupe a subi des immobilisations de matières par les autorités péruviennes, ces dernières estimant que les matières n'apportaient pas l'assurance de traçabilité requise les rendant de facto, selon les autorités, issues d'extraction illégale. Ces immobilisations s'élevaient à un montant de l'ordre de 1,3 M€ (sur la base des cours de l'Or lors de ces immobilisations, soit en février 2014), et demeurent à ce jour, sous contrôle des autorités.

En date du 16 octobre 2023, la Haute Cour de Justice de Callao, au Pérou, a rendu son jugement rejetant les poursuites engagées contre le représentant de Gold by Gold des poursuites et a ordonné la mainlevée de la saisie du matériel aurifère immobilisé, une fois que le jugement sera devenu définitif. Cependant, le Ministère Public a déposé un appel en nullité contre cette décision le 17 novembre 2023 et a demandé le renvoi devant la Cour Suprême. Le dossier va être transféré devant la Cour Suprême de la République, qui rendra sa décision dans un délai maximum de trois ans. Si la Cour Suprême devait annuler le jugement d'acquiescement et ordonner la tenue d'un nouveau procès, on peut estimer qu'il faudrait environ huit ans pour obtenir une décision finale.

Au cours de l'exercice 2018, Gold By Gold a engagé une réflexion visant à diversifier géographiquement ses activités de Négoce, avec la création d'une filiale dédiée en Colombie. Cette structure a vocation à développer une activité de négoce d'Or Tracé, bénéficiant d'un sourcing local organisé par le partenaire de Gold By Gold (associé minoritaire de l'entité), ainsi que du savoir-faire technique du Groupe en matière de traçabilité. Même si Gold By Gold bénéficie d'un interlocuteur local aguerri (présent depuis plusieurs générations dans le secteur des métaux précieux), l'implication du Groupe en Colombie induit de pouvoir faire face à de nouveaux risques dans le cadre du développement de cette activité (en particulier les risques liés à la stabilité politique, ainsi que les risques liés à la fluidité des transferts de fonds, compte tenu de l'importance des contrôles bancaires et de la réglementation correspondante).

Au-delà de ces évolutions récentes marquées, le Groupe ne peut exclure d'autres évolutions réglementaires importantes impliquant de nouvelles contraintes dans la gestion opérationnelle de ses activités, lesquelles pourraient avoir un impact sur ses niveaux d'activités et de résultats.

### **2.3 RISQUES LIÉS A LA DÉPENDANCE VIS-A-VIS D'UN NOMBRE LIMITE DE CLIENTS AU NIVEAU DE LA VENTE DES MÉTAUX PRÉCIEUX**

Dans le cadre de son activité de négoce d'Or primaire (mines d'Or en sous-sol) et d'Or retraité (mines d'Or hors sol), le Groupe disposait historiquement d'un client principal auprès duquel il vendait son Or. Ce client assurait également l'affinage de l'Or de la Division Négoce, qu'il achetait à Gold By Gold. Toutefois, ce client a annoncé publiquement, à la mi-2019, son intention de ne plus vouloir recevoir de matière provenant de l'artisanat minier, contraignant Gold By Gold à trouver de nouveaux débouchés pour cet Or, ce qui a eu pour conséquence, ponctuellement, une meilleure répartition du risque clients pour le Groupe lors de l'exercice 2020.

Au sein du portefeuille clients du Groupe, la filiale Gold by Gold Colombia met en avant une dépendance relativement forte à l'égard d'un client en particulier, représentant plus de 90 % du chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2025.

### **2.4 RISQUES LIÉS A LA SÉCURITÉ DES MATIÈRES PRÉCIEUSES**

L'activité de Gold By Gold implique le stockage et le transport de quantités parfois importantes de matières précieuses, notamment dans le cadre de ses activités de négoce d'Or (principalement issu d'Amérique du Sud et transporté vers l'Europe). Durant la phase de transport local, de la production issue de Colombie jusqu'à sa prise en charge par les services de transport sécurisé, la marchandise n'est pas assurée sur le territoire colombien. En revanche, depuis le transport aérien jusqu'à la livraison auprès de son principal client, Gold By Gold bénéficie d'assurances en accord avec les quantités en jeu.

Concernant les activités de la Division Affinage et de la Division Collecte & Recyclage, le Groupe est exposé à un risque de perte ou de vol de marchandises. Ce risque peut avoir un impact défavorable sur son activité, son chiffre d'affaires et ses résultats.

### **2.5 RISQUES LIÉS A LA CONCURRENCE**

Au niveau de ses activités de négoce d'Or primaire (Division Négoce), l'intensité concurrentielle varie en fonction des pays andins, notamment en fonction de la concentration des mines d'exploitation d'Or basées dans cette zone. Au Pérou, pays historiquement de prédilection de Gold By Gold, la concurrence s'est récemment intensifiée, notamment en raison des évolutions réglementaires applicables évoquées précédemment. Ces évolutions impliquent une certaine concentration des volumes d'activité dans le pays, compte tenu de la pression exercée sur les petits et moyens acteurs en matière de contrôle des exportations. En Colombie, où Gold By Gold a récemment engagé une phase de développement, le phénomène de concentration des opérateurs est également perceptible.

Dans ce contexte, Gold By Gold est aujourd'hui assez largement concurrencé par de grands opérateurs américains, mais surtout par des acteurs moyens orientaux (Dubai) ou asiatiques (Inde) sur le segment du négoce d'Or. Par ailleurs, la volonté de certains acteurs européens de se positionner sur le segment de l'Or Tracé, pour des raisons essentiellement marketing, en plus d'achat en volume d'Or traditionnel, a favorisé l'arrivée de nouveaux concurrents particulièrement agressifs sur les conditions d'approvisionnement, impliquant pour le Groupe certaines pertes de parts de marché.

Enfin, au niveau des activités d'affinage (Division Affinage), Gold By Gold dispose à ce jour de relations historiques avec ses clients et réalise pour leur compte des prestations à la demande en France. Ces prestations, nécessairement de proximité, ne pourraient être réalisées par les affineurs classiques du marché, représentés par les grands affineurs qui traitent seulement d'importantes quantités dans des régions où la demande est très importante, telles que l'Asie. Toutefois, à l'avenir, de nouveaux acteurs de niche pourraient entrer sur le marché français avec un positionnement pertinent de spécialistes et venir concurrencer directement Gold By Gold.

## **2.6 RISQUES LIÉS À L'ÉVOLUTION DU COURS DE L'OR**

L'Or est une matière première cotée au niveau mondial sur de nombreuses places financières, dont son évolution est difficilement maîtrisable. L'activité de Gold By Gold est nécessairement liée à l'évolution du cours de l'Or.

Concernant l'activité de négoce d'Or extrait de mines, une baisse sensible du cours de l'Or pourrait impacter les producteurs qui cesseraient de vendre leur Or, faute de marge satisfaisante ou même de profit. En effet, si les cours de l'Or ne permettaient pas de couvrir les coûts d'extraction, ces acteurs pourraient être amenés à réduire ou à suspendre leur production. Il existe donc un risque d'approvisionnement pour l'activité de négoce d'Or primaire de Gold By Gold, susceptible d'affecter négativement les ventes, les marges et les résultats du Groupe. Concernant l'activité de collecte et de recyclage d'Or, une baisse du cours de l'Or aurait également un impact défavorable sur l'approvisionnement en Or de Gold By Gold auprès des particuliers, qui seraient alors dans ce cas de figure, moins tentés de céder leur Or.

Au-delà des conséquences d'une baisse des cours de l'Or, laquelle rendant difficiles les transactions avec les acteurs miniers d'Amérique du Sud ainsi qu'avec les particuliers en France, Gold By Gold est également exposée aux variations du cours de l'Or entre le moment de l'achat et de la vente. En effet, Gold By Gold est exposée au risque de fluctuation importante (à la baisse) du cours de l'Or lorsqu'elle achète de l'Or le jour J aux particuliers et qu'elle le revend quelques jours plus tard.

Concernant l'activité de négoce international d'Or primaire, caractérisée par des marges brutes plus faibles que dans les autres activités du Groupe, Gold By Gold prend un risque limité sur sa marge brute par rapport aux fluctuations des cours de l'Or. En effet, en règle générale, lorsque l'Or est acheté auprès des acteurs Sud-Américains, son prix de revente est en majorité concomitamment fixé auprès de contreparties clairement identifiées, garantissant ainsi à la Société une bonne visibilité sur ses marges.

Au niveau du stock, il existe un risque lié à l'évolution des cours de l'Or car seule une partie du stock est couverte. À noter que la Société n'a pas mis en place d'outil de couverture contre le risque d'évolution défavorable des cours des autres métaux précieux.

Dans une moindre mesure, la Société est également exposée aux risques liés aux évolutions des cours de l'argent métal et des métaux du groupe du platine, sur lesquels elle peut être amenée à intervenir de manière ponctuelle.

## **2.7 RISQUES DE CHANGE**

De manière directe, Gold By Gold opère sur le territoire français et exprime ses données financières en euros.

Dans le cadre de ses activités de négoce et compte tenu de la cotation mondiale de l'Or en dollars de l'once, l'activité de la Société dépend non seulement de l'évolution du cours de l'Or exprimé en dollars de l'once, mais également de la parité euro/dollar au moment de la vente de l'Or négocié par Gold By Gold. Au niveau des activités de négoce réalisées auprès des producteurs d'Or, les achats d'Or étant eux aussi réalisés en dollars, la marge n'est pas impactée en part relative par les fluctuations de la parité euro/dollar. Le chiffre d'affaires et la marge en valeur absolue demeurent toutefois dépendant de la parité euro/dollar lorsque ce niveau d'activité et cette marge brute sont retranscrits dans les comptes du Groupe, exprimés en euros.

Gold By Gold n'a, à ce jour, mis en place aucun moyen de couverture contre son risque de change et assume ce risque au travers la marge brute générée par ses activités de négoce à l'international.

Enfin, il est important de prendre en considération l'exposition de Gold By Gold aux évolutions des changes euro/dollar, compte tenu de l'importance des capitaux mobilisés au sein de la division de négoce. En effet, les capitaux propres de Gold By Gold restent investis en dollars (plusieurs millions de dollars), sous forme de liquidité ou de stocks d'Or en cours de négociation. De la même manière, les provisions pour risques et charges passées historiquement pour couvrir le risque lié aux immobilisations de matières au Pérou évoluent dans leur montant en euros, du fait de l'évolution de la parité euro/dollar.

Depuis la fin de l'année 2024, la parité euro/dollar a augmenté de manière continue, passant de 1,04 dollar pour 1 euro à 1,18 dollar pour 1 euro début 2026, soit une progression d'environ +13 %. Par ailleurs, une grande partie de la trésorerie de Gold by Gold est constituée d'Or.

## **2.8 ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES**

Le Groupe a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables, avec des montants de garantie jugés compatibles avec ses activités. La couverture mise en place correspond à une assurance globale pour bijoutiers et sur les transports, couvrant les risques sur les stocks, le matériel, les transports et les expéditions. Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues périodiquement.

Le coût global des polices d'assurance utilisées par le Groupe s'élève à 23,1 K€ pour l'exercice 2025.

## **2.9 LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS**

Au titre de l'exercice 2025, il n'existe pas de litiges et/ou de faits exceptionnels susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation économique et financière de la Société et/ou de ses filiales, en dehors du maintien de l'immobilisation des quantités d'Or par les autorités péruviennes depuis le début de l'année 2014, et des conséquences de cette immobilisation sur l'activité du Groupe et ses résultats financiers (telles que déjà décrites dans le présent rapport).

## **3. INDICATIONS SUR L'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Société n'a recours à aucun instrument financier pour ce qui concerne les aspects propres à la couverture de change ou la couverture de taux, étant entendu que la Société couvre régulièrement ses achats et ventes de matières premières (via certains instruments financiers dédiés au marché de l'Or), afin de sécuriser autant que possible son activité principale.

## **4. INFORMATIONS SUR LA MANIERE DONT CHAQUE SOCIETE DU GROUPE PREND EN COMPTE LES CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE LEUR ACTIVITE**

### **4.1 CONSEQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITE DE CHAQUE SOCIETE DU GROUPE**

Au 31 décembre 2025, l'effectif total du Groupe est de 7 personnes, identique au 31 décembre 2024.

### **4.2 CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE CHAQUE SOCIETE DU GROUPE**

La Société n'exerce pas d'activité industrielle, étant spécialisée dans l'achat et la vente de métaux précieux (que ce soit sur le marché du négoce international ou auprès des particuliers en France). Gold By Gold s'inscrit par ailleurs dans une démarche de réduction de son impact environnemental, notamment à travers son activité liée à l'or issu de mines artisanales et à petite échelle, lesquelles présentent généralement des émissions de gaz à effet de serre inférieures à celles des mines industrielles.

La filiale en charge de l'affinage des métaux précieux exerce une activité plus industrielle et est, à ce titre, soumise à des contrôles réguliers. A noter qu'en 2012, la Société avait réalisé un bilan carbone au niveau de son activité de retraitement des métaux précieux (collecte, affinage et revente).

### **4.3 ENGAGEMENTS DES SOCIETES DU GROUPE EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA PROMOTION DES DIVERSITES**

La Société promeut l'Or équitable extrait par des communautés minières artisanales en Amérique du Sud. Elle est membre du Partenariat Global sur le Mercure du PNUD (Programme des Nations Unies pour l'environnement).

## **5. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT**

Néant.

## **6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES**

Dans un marché de l'Or particulièrement volatile en 2026, marqué par des tensions géopolitiques et des politiques de réserves mises en œuvre par de grandes banques centrales à travers le monde, Gold by Gold poursuit le développement de ses activités de Négoce d'Or à partir de sa base colombienne.

Parallèlement, Gold by Gold dévoilera dans les prochaines semaines le lancement d'une nouvelle activité visant à se positionner sur de nouveaux segments porteurs du marché de l'Or.

## **7. FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2025**

### **7.1 FILIALES**

#### **➤ Périmètre de consolidation du Groupe**

Au 31 décembre 2025, le périmètre du Groupe était le suivant :

<b>31 décembre 2025</b>	<b>Activités</b>	<b>Méthode de consolidation</b>	<b>% d'intérêts</b>
Gold by Gold SA	Négoce de métaux précieux	Intégration globale	Maison mère
Gold by Gold France SAS	Négoce de métaux précieux	Intégration globale	100,0 %
Gold by Gold SAS Colombia	Négoce de métaux précieux	Intégration globale	50,2 %

Pour rappel, au cours de l'exercice 2018, Gold by Gold a engagé des développements en Colombie et réalisé un investissement initial de 49 K€ au capital d'une société existante, aujourd'hui dénommée Gold by Gold Colombia. Fin 2025, Gold by Gold avait un prêt de 370 kUSD envers sa filiale colombienne.

Gold by Gold Colombia est détenue à hauteur de 50,2 % du capital par Gold By Gold France, le solde du capital étant détenu par un associé local.

#### **➤ Activités des filiales**

Les principaux agrégats financiers des entités consolidées au titre de l'exercice 2025 sont présentés ci-dessous.

<b>31 décembre 2025</b>	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>Résultat net</b>
Gold by Gold France SAS	1 051 K€	952 K€	72 K€
Gold by Gold SAS Colombia	32 340 K€*	505 K€*	398 K€*

(\*) : données indicatives, sur la base d'un taux de change peso colombien/euro à 4 424,721 au 31 décembre 2025 (source Boursorama).

## 7.2 PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE

### ➤ Gold by Gold France

A ce jour, l'entité Gold By Gold France SAS est détenue à hauteur de 100,0 % par Gold By Gold.

### ➤ Gold by Gold Colombia

A ce jour, l'entité Gold by Gold Colombia est détenue à hauteur de 50,2 % par Gold By Gold France.

## 8. REPARTITION DU CAPITAL DE LA SOCIETE ET CAPITAL POTENTIEL

### 8.1 REPARTITION DU CAPITAL

Il est rappelé que Gold By Gold est cotée sur le marché des petites et moyennes valeurs Euronext Growth (anciennement Alternext) à Paris depuis avril 2012.

Au 8 avril 2026, la répartition du capital social de Gold By Gold était la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage des droits de vote
Patrick Schein (directement et indirectement)	2 169 219	80,51 %	4 231 300	88,98 %
Public	502 180	18,64 %	502 180	10,56 %
Autres (actionnaires au nominatif)	21 866	0,81 %	21 866	0,46 %
Auto-contrôle	1 197	0,04 %	0	0,00 %
<b>Total</b>	<b>2 694 462</b>	<b>100,00 %</b>	<b>4 755 346</b>	<b>100,00 %</b>

Aucune évolution significative n'est intervenue, à la connaissance de la Société, concernant les détentions en nombre d'actions depuis cette date.

Au niveau des droits de vote, il est rappelé qu'en vertu de l'article 12 des statuts, un droit de vote double à celui conféré aux actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, à condition que celles-ci soient inscrites au compte desdits titulaires pendant une période ininterrompue d'au moins 2 ans, au nom du même titulaire et que le(s) titulaire(s) intéressé(s) en ai(en)t fait expressément la demande par notification écrite adressée à la Société. Nous précisons que ces dispositions sont en ligne avec celles mises en place dans le cadre de la Loi Florange de mars 2014, loi toutefois applicable uniquement pour les sociétés cotées sur un marché réglementé.

Ainsi, il est précisé que Monsieur Patrick Schein détient personnellement 4 231 300 droits de vote, sur un total de 4 755 346 droits de vote applicables, soit 88,98 % des droits de vote.

### 8.2 CAPITAL POTENTIEL

Il n'existe pas de capital potentiel représenté par des instruments financiers en circulation et donnant accès au capital de Gold By Gold.

### 8.3 PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Dans le cadre de son admission sur le marché Alternext d'Euronext à Paris (devenu Euronext Growth), la Société avait mis en place un programme de rachat d'actions, dans le respect des règles du marché, notamment afin de favoriser la liquidité du titre au quotidien.

Toutefois, il est rappelé que dans un objectif de réduction de ses coûts opérationnels, la Société a décidé début avril 2016 de mettre fin au contrat conclu avec la société Aurel BGC. En conséquence, Gold By Gold ne dispose plus aujourd'hui de contrat de liquidité actif.

Au 31 décembre 2025, la Société détenait 1.197 de ses propres actions, faisant usage de l'autorisation votée par l'assemblée générale des actionnaires du 29 juin 2021.

## **9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL**

A ce jour, la Société n'a procédé à aucune attribution d'actions gratuites, de stock-options, de bons de souscriptions et d'achat d'actions, ni de Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (BSPCE) à ses salariés.

En application des dispositions de l'article 225-102 du Code de Commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2025, et à la connaissance de la Société, aucune action n'était détenue par les salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du Code de Commerce, c'est-à-dire à travers un plan d'épargne entreprise, de plans partenariaux d'épargne salariale volontaire, ou d'actions figurant dans des fonds communs de placement d'entreprise.

## **10. OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LEURS TITRES**

Ci-dessous sont présentés les montants des opérations réalisées au cours de l'exercice 2025 sur les titres de la Société par les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier, et selon les modalités prévues par les articles 222-14 et 222-15 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. Toutes ces opérations ont fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF.

<b>Achat de titres</b>	<b>Vente de titres</b>
Néant.	11 403.

## **11. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

La présente section s'inscrit dans le cadre du rapport sur le Gouvernement d'Entreprise (Ordonnance n° 2017-1162 du 12 juillet 2017 et décret n° 2017-1174 du 18 juillet 2017, pris en application de la Loi Sapin 2 du 9 décembre 2016).

Vous trouverez en annexe 1 du présent rapport un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétence accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital et en cours de validité à la clôture de l'exercice.

### **11.1 MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE**

Dans un souci de simplification des organes d'administration de Gold By Gold, le Conseil d'administration du 18 octobre 2011 a décidé de cumuler les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société. La direction générale de Gold By Gold est ainsi assurée par le Président du Conseil d'administration de la Société, à savoir Monsieur Patrick Schein.

A la suite du renouvellement des administrateurs voté lors de l'Assemblée générale du 22 juin 2017, le Conseil d'administration du 23 octobre 2017 s'est prononcé en faveur du maintien de ces dispositions (cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général), confirmant Monsieur Patrick Schein à ces fonctions.

### **11.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'administration est à ce jour, composé de cinq (5) membres. La durée du mandat de chaque administrateur est fixée à six (6) ans.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois, avec un taux de présence de 100 % des administrateurs.

### 11.3 COMPOSITION

Le Conseil d'Administration est composé de son Président et de quatre administrateurs :

<b>Patrick Schein</b>	
Mandat actuel	Président du Conseil d'administration
Adresse professionnelle	111, avenue Victor Hugo – 75016 Paris
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Directeur général de la société Gold by Gold
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	-Président de la SAS Schein Consulting -Président de la SAS Puerto Invest
<b>Sandrine Schein</b>	
Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	111, avenue Victor Hugo – 75016 Paris
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Néant
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	-Présidente de la société Gold by Gold France -Représentante légale de la société Gold by Gold Colombia
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Néant
<b>Alain Fabrello</b>	
Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	16, avenue de la Source – 91430 Nogent sur Marne
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Associé gérant de la société Ronifa
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Associé gérant de la société Ronifa
<b>Christian Aubert</b>	
Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	13, rue Louis Pasteur – 92100 Boulogne-Billancourt
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Président du Conseil d'administration de la société Aubay
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Président du Conseil d'administration de la société Aubay

**Laurent Bouteloup**

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	Néant
Date de première nomination	18 octobre 2011
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028
Fonction principale exercée en dehors de la Société	Gérant de la SARL LB Investissements
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés en dehors de la Société	Gérant de la SARL LB Investissements

**11.4 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

Au titre de l'exercice 2025, les rémunérations des mandataires sociaux du Groupe s'élèvent à un montant global de 159 461 € (hors jetons de présence).

Au titre de l'exercice 2025, les membres du Conseil d'Administration de la Société ont perçu chacun 2 000 € de jetons de présence, soit un montant global de 10 000 €.

**11.5 CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Les conventions réglementées applicables sont résumées ci-après :

<b>Conventions</b>	<b>Administrateur concerné</b>	<b>Montant</b>	<b>Ancienne ou nouvelle convention</b>	<b>Date du Conseil autorisant la convention</b>
Compte courant résultant de l'opération d'apport partiel d'actif entre Gold by Gold France et Gold by Gold	Sandrine Schein, en qualité d'administrateur et Présidente de Gold by Gold France	2.378.804,71 €	Ancienne	21 novembre 2022, Conseil autorisant l'opération d'apport partiel d'actif
Rémunération du mandat de Président	Sandrine Schein, en qualité d'administrateur et Présidente de Gold by Gold France	20.000 € HT/mois	Ancienne	30 octobre 2023, Conseil autorisant la fixation de la rémunération

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Malgré la loi d'août 2014 visant à simplifier la législation entourant les conventions réglementées, la relation évoquée ci-avant reste une convention réglementée devant être approuvée en assemblée.

## **12. COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **12.1 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le commissaire aux comptes titulaire est :

**Ferco SAS**

150, boulevard Masséna - 75013 Paris

Date de premier mandat : Assemblée générale du 27 juin 2018

Date de renouvellement : -

Échéance du mandat : Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

La nomination d'un commissaire aux comptes suppléant n'étant pas requise dès lors que le commissaire aux comptes titulaire n'est pas une personne physique ou une personne morale unipersonnelle, il n'a pas été proposé de nommer un commissaire aux comptes suppléant lors de la dernière assemblée générale ordinaire.

### **12.2 REMUNERATIONS PERÇUES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Les rémunérations perçues par les commissaires aux comptes du Groupe au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 13,3 K€.

	<b>31 décembre 2024</b>		<b>31 décembre 2025</b>	
	<b>Montants en HT</b>	<b>En %</b>	<b>Montants en HT</b>	<b>En %</b>
Audit	13.300 €	100 %	13.300 €	100 %
Autres missions	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>13.300 €</b>	<b>100 %</b>	<b>13.300 €</b>	<b>100 %</b>

Au niveau de la société consolidante, les honoraires du commissaire aux comptes se sont élevés à 13.300 € en 2025 et ont porté uniquement sur des missions d'Audit.

## **13. CONCLUSION**

Pour conclure, nous vous demandons de bien vouloir approuver ces comptes qui ont été établis avec sincérité, et donner au Conseil d'administration, quitus de sa gestion et à votre commissaire aux comptes quitus de sa mission.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Le Conseil d'administration

ANNEXES

ANNEXE 1 : TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

<b>Date d'assemblée</b>	<b>Délégations données au Conseil d'administration par l'Assemblée générale</b>	<b>Montant nominal maximum autorisé</b>	<b>Durée de la délégation</b>	<b>Utilisation de la délégation au cours de l'exercice</b>
Néant				

ANNEXE 2 : TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

➤ **Tableau des résultats des cinq derniers exercices (comptes sociaux)**

	2025	2024	2023	2022	2021
<b>1- Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	269.446	269.446	269.446	269.446	269.446
Nombre d'actions ordinaires existantes	2.694.462	2.694.462	2.694.462	2.694.462	2.694.462
Nombre des actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-Par conversion d'obligations					
-Par exercice de droit de souscription					
-Par exercice de bons de souscription (BSA)					
-Par émission d'actions gratuites au profit des salariés					
<b>2- Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	337.654	301.940,52	182.035,89	-	6.792.152
Résultats avant impôts, participations des salariés, dotations aux amortissements et provisions	54.093	45.829	-279.379	-279.867	-262.027
Impôts sur les bénéfices	500	-	-	-	3.685
Bénéfices après impôts mais avant dotations aux amortissements et provisions	53.596	45.829	-279.379	-279.867	-265.712
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	53.596	45.829	-279.379	-279.180	201.645
Montant des bénéfices distribués	107.778	80.834	80.834	80.834	107.778
<b>3- Résultats par action</b>					
Résultats avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,02	0,09	-0,10	-0,10	-0,10
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0,02	0,09	-0,10	-0,10	0,07
Dividende versé à chaque action	0,04*	0,03	0,03	0,03	0,04
<b>4- Personnel</b>					
Nombre de salariés	1	1	1	1	1,25
Montant de la masse salariale	134.000	132.000	132.000	135.461	141.405
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	60.984	58.634	58.086	62.086	61.409

(\*) : Montant proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.